

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DE LA COMMUNE DE LIEUSAIN

DEPARTEMENT
DE SEINE ET MARNE

Séance du 28 février 2008

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil d'administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
9	9	5

L'an deux mil huit et le vingt huit février à dix-huit heures quinze, le Conseil d'administration de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour pour défaut de quorum lors de la séance du 21 février 2008, et peut valablement délibérer même si la majorité des membres en exercice n'assiste pas à la séance, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Danièle RIVAUX, Vice-Présidente

Date de la convocation

22.02.2008

Objet de la délibération

Budget primitif 2008

N° 3.2008

Présentes : Mesdames AUTOR, EGIDO, FABRIANO, PINEAU, RIVAUX

Absents : Mesdames CHANOT, MOINY, Monsieur LEVY

Absent excusé : Monsieur BISSON

Secrétaire de séance : Madame FABRIANO

Le budget primitif 2008 du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Lieusaint s'inscrit dans le cadre des orientations adoptées lors du débat d'orientations budgétaires du 17 janvier 2008.

Le budget primitif 2008 vous est présenté en trois chapitres :

1. reprise des résultats antérieurs
2. section de fonctionnement
3. section d'investissement

I - Reprise des résultats antérieurs

	Résultats cumulés 2007	Solde des RAR*	Affectation
Investissement	+ 7 620,21 €		7 620,21 €
Fonctionnement	+ 65 189,02 €		65 189,02 €

*restes à réaliser cumulés

Considérant les résultats ci-dessus, il est proposé d'inscrire la somme de 7 620,21 € à la section d'investissement et 65 189,02 € à la section de fonctionnement.

II - Section de fonctionnement

a) Recettes

Chapitre budgétaire		BP 2008
013	Atténuation de charges	0 €
70	Produits des services	1 100,00 €
74	Dotations et subventions	145 780,00 €
	Affectation résultat 2007	65 189,02 €
Recettes de fonctionnement		212 069,02 €

b) Dépenses

Chapitre budgétaire		BP 2008
011	Charges à caractère général	21 690,00 €
012	Charges de personnel	175 670,42 €
65	Autres charges de gestion courante	13 696,00 €
66	Charges financières	153,00 €
67	Charges exceptionnelles	0 €
042	Opé.d'ordre de transfert entre sections	859,60 €
Dépenses de fonctionnement		212 069,02 €

La section de fonctionnement est équilibrée pour un montant de 212 069,02 €.

III - Section d'investissement

a) Recettes

Chapitre budgétaire		Crédits nouveaux	Crédits reportés	Crédits Ouverts
001	Solde d'exécution N-1	7 620,21 €	-	7 620,21 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	-	0 €
040	opé.d'ordre entre section	859,60 €	-	859,60 €
Recettes d'investissement		8 479,81 €	-	8 479,81 €

b) Dépenses

Chapitre budgétaire		Crédits nouveaux	Crédits reportés	Crédits Ouverts
20	immobilisations incorporelles	1 422,00 €		1 422,00 €
21	immobilisations corporelles	6 807,81 €	-	6 807,81 €
27	autres immobilisations financières	250,00 €	-	250,00 €
Dépenses d'investissement		8 479,81 €	-	8 479,81 €

La section d'investissement est équilibrée pour un montant de 8 479,81 €.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°01.2008 en date du 17 janvier 2008 relative au débat d'orientations budgétaires,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Article 1 : décide d'adopter le budget primitif 2008 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, tel qu'annexé à la présente,

Article 2 : dit que la section de fonctionnement s'équilibre à **212 069,02 €**,

Article 3 : dit que la section d'investissement s'équilibre à **8 479,81 €**,

Article 4 : dit que le présent budget est voté au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

Pour extrait conforme,
Lieuxaint, le 29 février 2008

Michel BISSON
Président du C.C.A.S.